

Secrétariat général

Dossier suivi par :
Carine HENON

**DELIBERATION N° 005/2013
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS A L'ETRANGER
Séance du 26 mars 2013**

**Acceptation du bail pour les locaux rue Loubianka en vue de l'extension du
lycée français Alexandre Dumas de Moscou**

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Le Conseil d'administration accepte la proposition de bail, pour une durée de 49 ans et pour un rouble symbolique pour les deux biens suivants :

- un terrain de 2.350 mètres carrés, situé rue Malaïa Loubianka, propriété 12a, numéro cadastral 77 :01 :01136 :023,
- deux bâtiments d'une superficie respective de 2039,80 mètres carrés et de 671,70 mètres carrés, situés rue Malaïa Loubianka, immeubles 12A construction 1 et construction 2.

Ces deux baux seront enregistrés au Cadastre de la Ville de Moscou, ce qui constituera la date d'entrée en vigueur de ces contrats.

Nombre de votants : 27

Pour : 27

Contre : /

Abstentions : /

Fait à Paris, le 26 mars 2013

Le président du conseil
d'administration de l'AEFE



Jean-Baptiste MATTEI